

INVITATION PRESSE

Angers, le 12 mai 2022

Signature du premier Contrat de Sécurité Intégré (CSI) entre l'État et la Ville d'Angers

L'État, le Parquet et la Ville d'Angers coopèrent régulièrement depuis plusieurs années pour assurer la sécurité et la tranquillité des angevins.

Afin de renforcer cette coopération, Pierre Ory, Préfet de Maine-et-Loire, Eric Bouillard, Procureur de la République d'Angers et Christophe Béchu, Maire d'Angers, signeront officiellement le tout premier Contrat de Sécurité Intégré (CSI) pour les années 2021-2026.

Ce Contrat de Sécurité Intégré marque une volonté commune de l'État et de la Ville d'Angers d'initier un nouvel outil partenarial. Ainsi des engagements réciproques sont pris pour prévenir et lutter contre les phénomènes de délinquance afin de préserver la tranquillité publique.

Ce contrat de sécurité est donc construit autour de 6 axes prioritaires pour lutter contre les différentes formes d'insécurité qui touchent les habitants d'Angers :

- Répondre aux enjeux de la sécurité au quotidien ;
- Renforcer les moyens dédiés à la sécurité d'Angers ;
- Prévenir la délinquance ;
- Renforcer les mesures dans et aux abords des établissements scolaires ;
- Lutter contre la radicalisation et les séparatismes ;
- Développer la politique de la Ville pour sécuriser et prévenir la délinquance.

Cette signature aura lieu :

**Lundi 16 mai à 10h
à l'Hôtel Tessier de la Motte
85, rue du Mail à Angers**

Vous êtes cordialement invités à cette signature.